

CESER : **28 janvier 2019**
Intervention n° : **01**
Document : **Budget primitif 2019 – Intervention générale**
Orateur : **Emmanuel Thunier**

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1,

Le Conseil régional nous présente un budget pour 2019 en augmentation par rapport à l'an dernier. Une augmentation somme toute mesurée puisqu'inférieure à l'inflation. Les dépenses de fonctionnement sont contenues, même si elles accusent une progression de 1%. Nous pouvons ici dire notre satisfaction de cette maîtrise par la Région de ses comptes, dans un contexte où le redressement des finances publiques s'impose toujours à tous, de l'Etat au bloc communal.

Nous regrettons cependant, année après année, que ces budgets ne s'accompagnent pas d'indicateurs d'objectifs et de suivi. Leur présentation par programme donnerait plus de sens à chacun d'entre eux et enrichirait l'information sur leur portée et permettrait de donner une appréciation plus concrète sur le projet régional.

De même, le rappel des sommes engagées lors de précédents exercices pour chaque programme permettrait de mesurer clairement les efforts portés par le nouveau budget.

Le rapport sur ce budget primitif livre finalement peu d'informations supplémentaires en regard de celui sur les orientations budgétaires. Il nous semblerait intéressant d'adopter pour le BP la même structure que celle du Rapport d'Activité et de Développement Durable, beaucoup plus précise.

Ce projet de budget 2019 marque le retour d'une période de doutes et d'incertitudes : incertitude sur le maintien de la croissance économique, comme le signale très justement le rapport. Les chefs d'entreprise, à l'inverse des deux années passées, ne sont pas optimistes sur le niveau d'activité dans les mois à venir ni pour leurs investissements : à peine 1 sur 5 envisage une croissance de son chiffre d'affaire en 2019.

Le mouvement social qui dure depuis plus de deux mois maintenant s'ajoute aux mauvaises perspectives macroéconomiques : 48% des entreprises bretonnes, soit quasiment la moitié, estiment que leur chiffre d'affaires se contracte sous l'effet des manifestations répétées et des blocages routiers.

Ce mouvement nous interpelle tous. Il révèle, contrairement à un certain satisfecit du Conseil régional sur la portée des investissements réalisés dans la mobilité ou le numérique, que nous devons faire mieux en faveur des territoires ruraux et périurbains, en termes de transports, d'emplois et d'accès aux services publics et de santé.

.../...

La situation de l'emploi présente un paradoxe entre un niveau de chômage qui reste élevé et des postes qui ne sont pas pourvus, notamment pour des raisons de compétences, d'appétence ou d'éloignement géographique. Un chef d'entreprise sur 2 rencontre des difficultés pour recruter. La Région est interpellée dans ses compétences sur la formation, l'orientation et l'information sur les métiers, afin que les jeunes et les demandeurs d'emploi se tournent pour leur formation professionnelle vers des activités en développement.

La Région est également interpellée dans sa compétence transport, afin de créer des systèmes de mobilité à faible coût maillant aussi finement que possible l'ensemble du territoire, combinant les modes de transport, et permettant de maintenir la répartition des activités économiques et de la population sur tous les territoires infrarégionaux.

Mais la Région ne peut pas tout toute seule : si elle dispose d'un leadership sur ces domaines, elle doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats avec l'ensemble des acteurs institutionnels, notamment les collectivités locales, et les acteurs économiques et sociaux et ceux de la formation dans les territoires.

Je vous remercie de votre attention.